Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212903017-20260429-20260026-DE

Mairie de **TREZILIDE**
29440

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux vingt-six
Le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie GILET, maire

Date de convocation : 17 avril 2026

Etaient présents :

MM. Eric BERTHEVAS, Sylviane BLOUET, Benoit BELLANGER Alméno MARTINS, Christine LE DOUARAIN, Karine LE ROUX, Julien CREACH, Alexia LEQUEUX, Florent LANCHEC, Manon SAILLOUR-DILER

Monsieur Benoit BELLANGER a été élu secrétaire.

OBJET

Désignation du représentant de la commune au sein de la commision locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) instituée par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau

Le Maire présente la question.

Par délibération n°2026-04-049 en date du 21 avril 2026, le conseil communautaire de la CCPL a délibéré en vue de la création de la commission locale d'évaluation des transferts de charges transférées (CLECT) pour le présent mandat. Elle est constituée de 19 membres, soit un représentant par commune.

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité lorsque cela est nécessaire.

A ce titre, elle :
- définit la méthode d'évaluation des charges transférées,
- donne son avis sur le montant des charges évaluées telles que retenues dans l'attribution de compensation,
- rend ses conclusions lors de chaque nouveau transfert de charges.

Il convient à présent de procéder à la désignation du représentant de la commune de Trézilidé. Il est rappelé que le représentant est obligatoirement un conseiller municipal.

Le conseil municipal,
Procède à la désignation de Monsieur Yves-Marie GILET représentant à la commission locale d'évaluation des transferts de charges transférées (CLECT) instituée par la Communauté de communes du Pays de Landivisiau

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Maire,

Yves-Marie GILET

MAIRIE DE TREZILIDE
29 (Finistère)